

LABRESSE INFOS

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE LA BRESSE | N°318 | JANVIER 2015

DOSSIER

Le ski : toute une histoire

ZOOM

Fête de Saint-Nicolas

2^e de couv

ACTU

Patrimoine : un label pour les vitraux P. 05

OTL

Patinoire

P. 14

ZOOM

Retour en images sur la fête de Saint-Nicolas

(par la MLC et la ville de La Bresse)



▲ Les bénévoles construisent le char



▲ Saint-Nicolas à la crèche

Le Saint Patron des enfants fait étape dans la commune, accueilli par M. le Maire et la municipalité. Il parcourt les rues de la ville avec le Père Fouettard, et distribue généreusement des bonbons. Tout le monde se retrouve ensuite sur le marché de Noël où l'orchestre d'Harmonie Jeanne d'Arc les accueille en musique.



▲ Saint-Nicolas en visite à la Tourterelle

Merci à Bruno Lecomte (chèvrerie du Brabant) pour avoir tiré le char, à l'entreprise Pierrel (mise à disposition du groupe électrogène), à la menuiserie Gérard (mise à disposition de la charrette), à Edith Joly et Stéphane Rochatte (mise à disposition d'un garage pour la construction du char), à l'Harmonie Jeanne D'Arc (accueil de Saint-Nicolas dans la halle des congrès).

Une pensée chaleureuse pour toute la troupe Oléocada d'Epinal qui n'a pas pu assurer sa prestation dans le défilé car empêchée à la dernière minute par un événement dramatique.



▲ Saint-Nicolas à la maison de retraite

Saint-Nicolas au marché de Noël



Le Défilé ▶



EDITORIAL

SOMMAIRE

ZOOM	2° de Couv.
ÉDITORIAL	P. 01
CONSEIL MUNICIPAL	P. 02-03
ACTUALITÉS	P. 04-06
DOSSIER	P. 07-11
Le ski : toute une histoire	
TRIBUNE	P. 12
MLC	P. 13
CINÉMA	P. 13
OTL	P. 14-15
DANS LE RÉTRO	P. 16-20
INFOS PRATIQUES	P. 21
AGENDA	4° de Couv.
Culture - Sport - Loisirs	

LABRESSEINFOS-N°318

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL
DE LA COMMUNE DE LA BRESSE

Janvier 2015

Directrice de la publication :
Elisabeth BONNOT

Administration, rédaction, publicité :
Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21

Mise en Page : Atelier VOOVOYEZ

Impression : SOCOSPRINT Imprimeurs

Crédit photo : Doudou Perrin (page de couv),
Marc Fulgoni, Mairie de La Bresse,
OTL et associations diverses

Tirage : 2600 exemplaires



“ Chers Bressaudes et Bressauds

Je profite de la parution de « La Bresse Infos » de janvier pour vous présenter tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

C'est une année encore difficile qui s'annonce pour tous les Français, mais nous mettrons tout en œuvre, dans la mesure du possible, pour que toutes ces préoccupations ne perturbent pas trop la vie de nos concitoyens.

Je vous souhaite donc à toutes et à tous, en mon nom et au nom de tout le conseil municipal, une très bonne année et surtout une bonne santé.

Bonne lecture de ce nouveau bulletin dont le dossier traite d'un domaine qui est un atout pour notre commune : la naissance du ski à La Bresse.

Hubert Arnould, maire de La Bresse



CONSEIL MUNICIPAL

Au lendemain du **CONSEIL MUNICIPAL** du 17 novembre.

FINANCES

Réhabilitation de l'Établissement EHPAD de la Clairie :

Afin de financer les travaux de réhabilitation du bâtiment la Clairie de l'EHPAD, le CCAS a contracté un emprunt d'un montant de 600 000 €, auprès du Crédit Agricole Alsace-Vosges (prêt BDCE de 500 000 € sur 20 ans au taux fixe de 2,60 % et un prêt complémentaire de 100 000 € sur 15 ans au taux fixe de 2,64 %).

Tarif de l'eau pour 2015 :

Les investissements prévus, notamment dans le traitement de l'eau, nécessitent de revoir annuellement le prix de l'eau. À noter toutefois que ce tarif reste inférieur à celui des communes environnantes et aux moyennes départementale et nationale.

Tarif 2015

- Partie fixe facturée à raison d'une unité par point desservi : 77,90 euros H.T
- Tarif au m³ :
 - Jusqu'à 100 m³ : 0,1748 euros H.T
 - Au-delà de 100 m³ : 0,6688 euros H.T
- Prestations et fournitures délivrées par le service des eaux : sans changement

Enlèvements des véhicules gênants pour la saison hivernale 2014-2015 et pour l'année civile 2015 :

- Redevance pour enlèvement véhicules gênants, quels que soient le jour, l'heure et la date : 130 €
- Déplacement dépanneuse, sans enlèvement : 20 €.

Acquisition appartement :

L'espace dédié à la crèche « les petits amis de Oui-Oui » devenant trop étroit et un logement contigu de la Résidence les Sapins se trouvant libre, Vosgelis a proposé de vendre à la commune ce logement de 50 m², pour une somme de 75 000 €, frais en sus.

INTERCOMMUNALITÉ :

La modification de la compétence obligatoire « aménagement de l'espace » de la Communauté de communes CCHMO a nécessité la mise à jour de ses statuts, notamment par l'ajout :

« La communauté de communes se substitue à ses membres au sein du Syndicat mixte du Pays de Remiremont et de ses Vallées, participe aux activités dudit Syndicat, lui apporte son soutien et bénéficie en retour des actions qu'il conduit et politiques contractuelles qu'il relaie auprès des collectivités de son périmètre d'intervention. »

TERRAINS – PATRIMOINE

Suite à la visite de la commission des terrains, du 27 septembre, des demandes de jouissances de biens communaux sont proposés à l'enquête publique. Vous pouvez retrouver le détail dans la page « actualités »

ANIMATIONS COMMUNICATIONS

La commission municipale « sport » se réunit au minimum deux fois par an pour décider de l'attribution d'aides financières, dans la limite du crédit budgétaire ouvert, et en fonction des différentes conditions requises pour en bénéficier, sous forme de **mécénats et parrainages**.

Mécénats : La commune de La Bresse apporte son aide sous la forme de mécénats sportifs ou socio-culturels, pour des compétiteurs de haut niveau ou pour des personnes présentant un projet à dominante sociale ou culturelle. En contrepartie, les demandeurs s'engagent à assurer la promotion de la collectivité et à participer aux différentes sollicitations de la ville dans le cadre de ses animations. Les demandeurs doivent déposer un dossier en mairie, à destination de la commission « sport » qui vérifiera les critères d'attribution, avant validation définitive en conseil municipal.

Parrainages : Afin d'encourager la jeunesse, un système de parrainage est également mis en place, pour aider les jeunes sportifs en début de carrière issus de la Société Omnisports « La Bressaude », ou d'autres clubs sportifs de la commune. Les demandes sont émises par les différentes sections de la société omnisports « La Bressaude » et par les clubs sportifs, déposées en mairie à destination de la commission sports puis validées en séance de conseil municipal.

Toutes précisions concernant les critères d'attribution peuvent vous être communiquées en Mairie.

Les membres du conseil municipal ont ainsi validé l'attribution, pour l'année 2014, de :

22 parrainages d'un montant de 180 € et 7 mécénats de 320 €.

MARCHÉS PUBLICS

Les services techniques municipaux se sont équipés d'un nouvel engin équipé d'accessoires (fraise à neige, sécateur) en remplacement du TREEME qui « donnait de sérieux signes de fatigue ». La commission d'appel d'offres a attribué le marché le 17 novembre dernier à la société KROELY qui s'est engagée à faire la reprise de ce Treeme.

Montant du marché : 218 400 €, hors reprise.

Travaux d'aménagement de voirie et de réfection des réseaux rue de La Gasse et rue des Galets : un avenant au marché initial de 27 845 € est nécessaire. Ce marché concernait au départ les réseaux secs uniquement, mais vu le mauvais état de la rue des Galets, la réfection sera faite courant 2015, et nécessite donc au préalable la remise en état du réseau d'eau. Cet avenant porte donc le marché à un montant HT de 461 417 €.

Des avenants aux différents lots de travaux composant le marché isolation extérieure et extension OTL au complexe nautique des Proyes ont été nécessaires, mais les plus et moins-values se sont compensées et n'occasionneront pas de dépassement sur le montant initial prévu des travaux.

Des travaux complémentaires au niveau des postes de dosage ont nécessité un avenant de 6 000 € au marché du traitement de l'eau du complexe nautique, ce qui porte ce marché à 216 000 € HT.

DIVERS :

Nouveau conseiller municipal :

M. Alain Lemaire ayant démissionné de ses fonctions de conseiller municipal, son remplacement est assuré par Mme Nadia Rabant, au sein des structures et commissions dont il était membre.

« La Bresse Événements » :

Conformément aux statuts de l'association « La Bresse Evènements », 4 conseillers municipaux, en plus de M. Le Maire et du président de l'OTL, ont été nommés. Il s'agit de Mme Nelly Lejeune, et de MM. Nicolas Remy, Ludovic Claudel et Patrice Prost.

Projet de création d'un atelier public de distillation :

À la demande de quelques-uns de nos concitoyens, un projet de création d'un atelier public communal de distillation a été approuvé par tous les membres du conseil municipal. Ce projet nécessite toutefois l'agrément du local par le service des douanes.

Cette installation sera à la disposition des distillateurs, au 93 route de Vologne (local dans le bâtiment communal de la centrale de Blanchemer). Un règlement en précisera la gestion et mode de fonctionnement, que nous vous communiquerons lors d'un prochain bulletin, dès lors que l'agrément des douanes sera donné.

À vos agendas : Calendrier prévisionnel des conseils municipaux, pour l'année 2015.

Si vous désirez assister aux séances publiques de conseil, les prochaines dates retenues sont : 9 février, 30 mars, 11 mai, 22 juin, 14 septembre, 26 octobre et 14 décembre 2015

QUESTIONS DIVERSES :

Lors du précédent bulletin, nous vous avons annoncé l'arrivée de **M. Etienne Cuny**, notre nouveau **DGS** (Directeur Général des Services), en remplacement de M. Winter, précédent DGS qui n'était plus en fonction depuis novembre 2013 à ce même poste. Le Conseil Municipal lui souhaite la bienvenue.

Afin de répondre aux interrogations des membres de la minorité, quelques points ont été précisés :

« Dans la période difficile que nous traversons tous, l'ancienneté et l'expérience de M. Cuny sera très utile et apportera beaucoup à la commune et à ses élus. Celui-ci a été recruté exactement au même niveau de salaire que celui dont il bénéficiait dans sa précédente collectivité, conditions de rémunération fixées par les textes propres à la fonction publique territoriale, en fonction de son échelon et de son ancienneté. Son salaire sera supérieur à celui du DGS précédent, mais il n'y a là rien d'anormal et de choquant : c'est la validation et le prix de l'expérience et toute peine mérite salaire. De même que n'avait rien d'anormal le passage du précédent DGS du grade d'attaché au grade d'attaché principal qui découle du déroulement normal de la carrière d'un fonctionnaire.

Il sera le DGS de l'ensemble des services, mais aussi du conseil municipal, majorité et minorité confondues, sans exclusive et sans esprit partisan. Quant au surclassement obtenu de la préfecture et nécessaire au recrutement de M. Cuny, c'est un outil de gestion des ressources humaines, un point positif et valorisant en termes d'image et de communication pour la ville de La Bresse. La grande majorité des stations de montagne réputées des Alpes ou des Pyrénées, et de bord de mer, font usage de surclassement (même avec une population réelle inférieure à celle de notre commune, exemple Villard-de-Lans)

Ce recrutement est donc un choix stratégique parfaitement assumé.

En ce qui concerne le **Pôle santé ou maison de santé**, nous sommes parfaitement conscients des préoccupations de nos concitoyens et les partageons. L'agence régionale de santé ARS ne veut plus raisonner commune par commune, mais à l'échelon intercommunal. La CCHMO a confié une étude à la Mutualité Française. Les conclusions seront présentées au conseil municipal dès qu'elles seront connues.

Le **Point Info Tourisme**, mis en place à La Maison de La Bresse depuis début juillet, est un relais d'information permanent. Les statistiques émanant de l'OTL ont renforcé notre décision. Il reste des points à améliorer, mais une complémentarité avec l'OTL sera recherchée et ne fragilisera pas le label obtenu, mais le confortera.

Le jugement concernant les terrains Marion de la Clairie : les informations seront communiquées dès que la municipalité aura connaissance de la suite du dossier. »

(extraits des propos de M. Le Maire lors de la séance de conseil municipal)

ACTUALITES

Avis d'enquête - Jouissance de biens communaux

Une enquête de commodo et incommodo, en vertu d'un arrêté municipal du 12 mai 1949, aura lieu en mairie au sujet de plusieurs demandes de jouissance de biens communaux.

Les observations devront être déposées au Secrétariat de la Mairie du 29 décembre 2014 au 19 janvier 2015 inclus.

- **LEMAIRE Julien - 21 chemin des Champs Claudon** : Passage canalisations AM 785
- **BADER MARIN CUDRAZ Nicole - chemin des Champs Claudon** : Création accès à AM543 par diverses parcelles communales
- **PITSCH Prédéric - 7 allée des Bosquets** : Terrain communal d'aisance sur AK657
- **CLAUDEL Florian - 60 route de Planois** : Ouvrages sources sur communal
- **SCI QUENDIE - 23 route du Droit** : Création accès sur AP624
- **LEDUC Jean-Pierre - 5 chemin de l'Evêque** : Passage canalisation du réservoir existant AO 186 à source chemin des Tannes
- **POIROT Jean-Yves - route du Chajoux « Les Prés du Chajoux »** : Terrain communal à usage de parc
- **DEYBACH Roger - route des Crêtes** : Extension bail agricole B2 151/152/153
- **CONSTRUCTIONS DU RAINDE - rte du Lac des Corbeaux** : Terrain communal à usage de stockage - AE 190 partie
- **DENARDIN Guillaume - 20 route des Bouchaux** : Place de stockage bois sur AH221
- **DENARDIN Guillaume et tous les utilisateurs rte des Bouchaux** : Ouvrages source sur communal
- **SARL PIERRE'IDEES - chemin de la goutte du Rouan** : Place de stationnement et place de stockage matériaux sur AW 809
- **GAEC DU SAICHY - route de la Courbe** : Terrain communal à usage de parc
- **AUBRIAT Pascal - chemin du Bambois** : Terrain communal à usage de parc
- **GAEC DU SAICHY - route de Lispach** : Exploitation agricole (estivale) sur terrain de la station de Lispach

Lotissement « Les Balcons de la Rigue »

Les travaux de viabilisation ont commencé le 20 octobre 2014 et se dérouleront tout au long du premier semestre 2015.

Le projet comporte 19 parcelles d'une surface moyenne de 900 m², avec une très belle exposition et une vue imprenable sur La Bresse. Pour tous renseignements, vous pouvez prendre rendez-vous auprès du service urbanisme, 7 route de Niachamp - Tél. 03 29 25 53 89.



mf PHOTOGRAPHIE

Prénom Marc
Nom FULGONI
Profession Photographe
Téléphone 06 37 31 38 91
email contact@marcfulgoni.fr

mariage sports portraits
packshot reportage famille
photos d'identité tourisme vosges
entreprise anniversaire culture
photographie La Bresse



La Bresse
Au centre ville

Prochainement
votre appartement

Plus que 2 logements !

12 APPARTEMENTS
du T2 au T4

Ascenseur
Balcon-terrasse
Parking privé, garage

Renseignement à l'agence

la Centrale Foncière
AGENCE D'ACHETER & LOUER

03 29 25 67 25
www.lacentralefonciere.com

33 quai des Iranées
LA BRESSE

Le patrimoine bressaud reconnu



L'église Saint-Laurent de La Bresse vient de recevoir le label « Patrimoine du XX^e siècle », pour l'œuvre du verrier Gabriel Loire.

En effet, la charpente et les vitraux de l'église ayant été détruits pendant la Seconde Guerre mondiale, Gabriel Loire (1904-1996) fut chargé entre 1951 et 1956 de réaliser 28 larges verrières en dalle de verre. La plupart des vitraux présentent un apôtre associé à un personnage de l'Ancien Testament, ou une scène d'histoire religieuse (crucifixion, Saint-Laurent près du grill sur lequel il mourra...), ou encore les quatre destructions de La Bresse.

Une grande partie des décors et du mobilier sont aussi de sa composition : chemin de croix, confessionnaux, statues de Saint Joseph et de la Vierge, lustres, autels secondaires...

Gabriel Loire est en outre l'auteur de plus de 700 œuvres à travers le monde, comme une tour du musée d'art moderne d'Hakone au Japon, la Grace Cathedral à San Francisco, la basilique Notre-Dame de Lourdes à Santiago du Chili, chapelle à Dallas (photo ci-dessous).



Règlement des factures d'eau du mois de décembre 2014 :

Pour les abonnés qui souhaiteraient payer leur facture d'eau par internet sur le site www.tipi.budget.gouv.fr, il convient de modifier la référence de la dette qui apparaît sur la facture d'eau, en bas de page à droite.

En effet sur les factures, cette référence apparaît de cette manière : 014-01-01-XXXXXXXXXXXX

Pour que le paiement TIPI fonctionne, elle doit être renseignée comme suit : 2014-EA-01-(suivi des 13 chiffres).

Journée défense et citoyenneté

Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement

Qui : Tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans.

Pourquoi : Pour enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Comment : à la mairie de votre domicile munis de votre carte d'identité et livret de famille.

Accueil des nouveaux habitants

La municipalité invite les nouveaux habitants à une rencontre organisée début février. Ce sera l'occasion de découvrir la ville et ses richesses.

Pour recevoir votre invitation et participer à ce rendez-vous, merci de vous inscrire en mairie, au service communication, avant le 28 janvier 2015.

Mr. Seb informatique
11 route de Cornimont
88250 La Bresse
E-mail : contact@mrsebinformatique.fr
Mobile : 06 51 43 75 99

NOUVEAU MAGASIN !
En face du DIA

Service clients

36h

FORMATIONS ET SERVICES DIVERS

LABO PHOTO
DIAPOS/NEGATIFS

ASSISTANCE ET DÉPANNAGE
MATÉRIEL ET CONSOMMABLES

RECHARGE
DE CARTOUCHES

ACTUALITES

Des nouvelles de la graniterie Demange²

En 2014, le fondateur de l'entreprise André Demange dit « Pèlerin » aurait eu 100 ans. Des évolutions ont marqué cette date anniversaire.

Pierre²

Associés depuis janvier 2014 au sein de la Graniterie André Demange, Tony Rolet et Denis Demange ont développé au sein de l'entreprise, une nouvelle entité intitulée Pierre².

Grâce à l'acquisition d'un nouveau centre d'usinage au mois d'avril, elle propose désormais une large gamme de produits en granit et en pierre : cuisine, salle de bain, bac à douche, escalier, des plus simples aux plus complexes, dans des styles classiques ou contemporains aux lignes épurées.



Un champion est venu s'entraîner à La Bresse.

Début octobre se sont déroulés les Euroskills à Lille, les Championnats d'Europe des métiers, où tous les pays d'Europe étaient représentés par l'élite de chaque métier.

Geoffrey Bubendorff représentant de la France en Taille de Pierre a voulu s'entraîner à La Bresse au sein de la Graniterie. Le jeu en valait la chandelle, car il s'est hissé sur la plus haute marche du podium en décrochant la médaille d'or.

Plus d'info sur le site déco www.pierre2.eu
ou sur le site de l'entreprise www.granit-demange.f

Croix Rouge

L'équipe de la Croix Rouge de La Bresse lance un appel urgent : pour la saison d'hiver, le vestiaire manque cruellement de vêtements chauds et de chaussures d'hiver en bon état, pour hommes, femmes et enfants. En effet, les personnes aidées vont de 1 mois à 60 ans.

Vos dépôts peuvent se faire au local de la Croix Rouge situé au-dessus des Resto du Cœur (CCS) tous les mardis de 10h à 11h30 et les vendredis de 14h30 à 16h30.

Association des conjoints survivants des Vosges - Section de La Bresse

Solidaires : c'est le titre de la revue trimestrielle de la FAVEC, Fédération des Associations des conjoints survivants et parents d'orphelins. Ce sigle (Face Au Veuvage Ensemble Continuons) définit le bien-fondé des démarches pour faire rétablir les acquis perdus à cause des récentes lois, mais qui avaient été obtenus par celles qui ont œuvré depuis 1949 pour venir en aide aux personnes frappées par le veuvage. La revue Solidaires est adressée à tous les adhérents à jour de leur cotisation annuelle. Les informations données et les articles font le lien entre les adhérents et ceux qui, en haut lieu, défendent les droits du veuvage. La revue contribue ainsi à faire connaître la devise des associations : Accueillir, Informer, Renseigner, Défendre.

La section de La Bresse tiendra sa réunion annuelle dimanche 25 janvier à 11 h au restaurant La Passerelle en présence de Mme Andrée Mengin, Présidente Départementale, et des personnalités invitées. Elle répondra aux interrogations et donnera des nouvelles de la FAVEC. Un repas suivra la réunion.

Renseignements auprès des responsables de quartiers ou de Bernadette Thimont, 60 A Rue François Claudel 03 29 24 62 76

La Voie Verte des Hautes-Vosges

Depuis un an, les deux syndicats de la Voie Verte (Moselle et Moselotte) ont fusionné, ce qui permet d'avoir une vision plus globale de la Voie Verte et de mener des projets communs aux deux vallées, notamment le projet de liaison entre Cornimont et Ramonchamp.

Un agent technique parcourt les 56 kilomètres de la Voie Verte ce qui permet d'être réactif face aux nombreux problèmes rencontrés tout au long de l'année, plus particulièrement le vol de barrières, le passage de véhicules non autorisés et les nombreuses réparations de barrières.



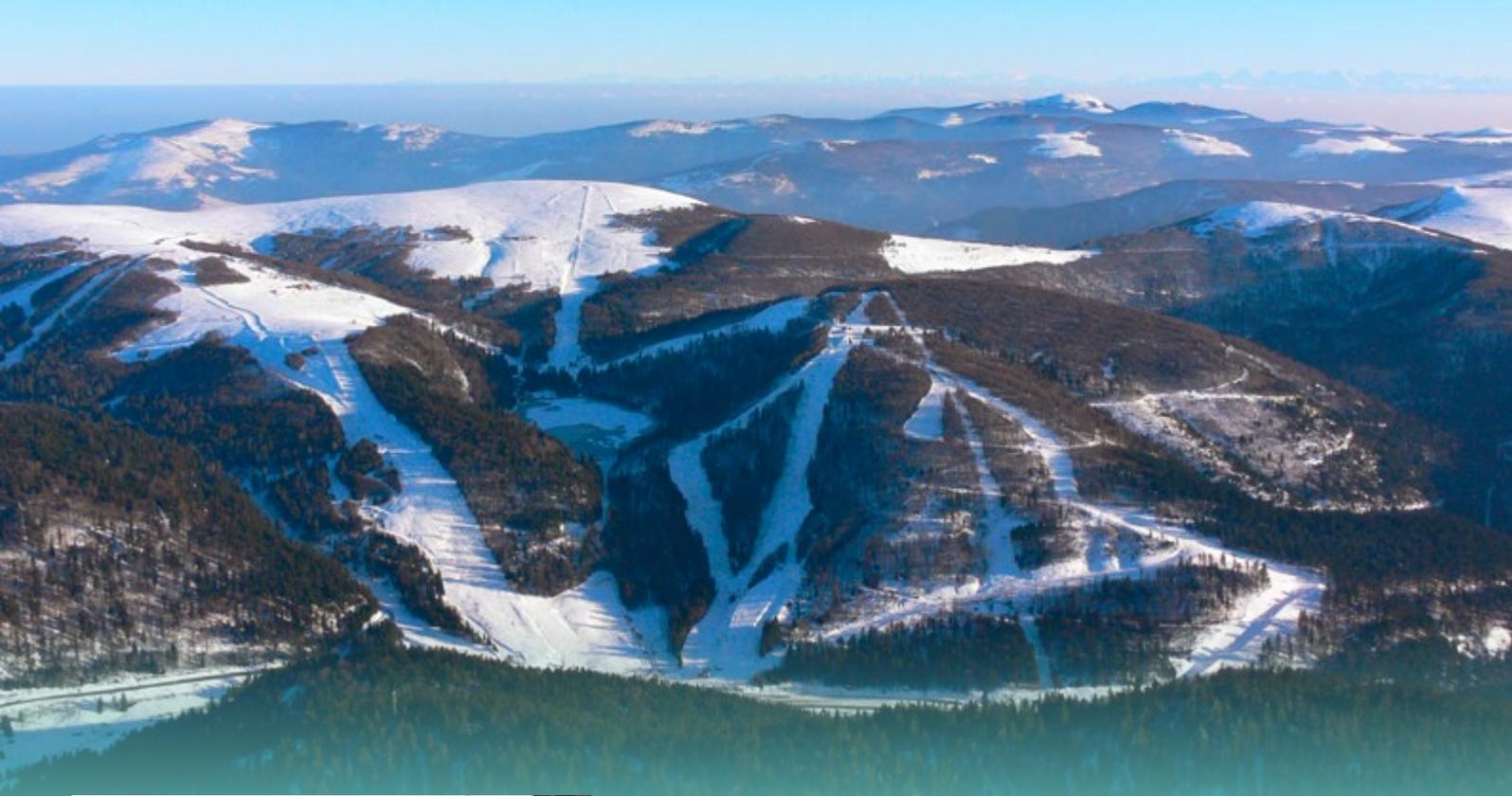
Il entretient également, avec l'aide de plusieurs prestataires locaux, le bitume et les accotements pour permettre aux usagers de rouler en toute sécurité et profiter ainsi des paysages superbes qu'offre la Voie Verte.

Le bureau de la Voie Verte sera situé à compter du 1^{er} trimestre 2015 dans les anciens locaux de la Poste du Ménéil. Un agent administratif sera à votre disposition pour toute demande de renseignements.

25 élus composent le Syndicat Mixte de la Voie Verte des Hautes Vosges, présidé par Jean-François Viry. Nicolas Remy y représente La Bresse.

LE DOSSIER

Le ski : toute une histoire...



Au fil des années, le ski s'est également imposé comme l'un des piliers de l'économie locale grâce à tous ceux qui ont su identifier puis développer le potentiel touristique de notre commune.

Dans les pages qui suivent, vous allez découvrir comment le ski a construit cette place particulière dans notre histoire, mais aussi dans notre avenir. Bonne lecture et bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous !

Loïc Poirot, Adjoint aux sports

“ Beaucoup d'entre nous scrutent le ciel en espérant voir enfin apparaître cette neige qui s'est tant fait désirer l'hiver dernier. Décidément bien capricieux, ces flocons vont jusqu'à remettre en cause les croyances réputées infaillibles de nos aînés selon lesquelles le brouillard alsacien se déversant par le col de Brâmont en novembre dernier annonçait l'arrivée imminente de la neige !

Mais pourquoi tant d'attentes autour de la neige ? Parce qu'elle est absolument indispensable à une activité intimement liée à la vie de notre commune : le ski.

Cette activité fait partie de notre patrimoine sportif avec des athlètes qui ont porté très haut les couleurs bressaudes, et elle joue un rôle social à part entière en portant des valeurs de solidarité, de respect et de dépassement de soi.



LE DOSSIER

Les débuts du ski à La Bresse

Au début du vingtième siècle, le ski est une pratique nouvelle en pleine évolution. Sans distinguer encore ski de fond et ski alpin, la pratique est surtout utilitaire. Car si des courses ont déjà lieu, notamment au Pré du Concours (aux alentours de l'actuel cimetière des Proyes) ou aux Écorces (à l'emplacement de la ZI), les skis servent aux bûcherons pour monter en forêt, et certains régiments militaires en sont aussi équipés. D'ailleurs, le Bressaud Charles Pierrel, champion de ski, était dans les Chasseurs Alpins au moment de la Première Guerre mondiale.

Dans les Vosges, cinq clubs voient le jour : celui de La Bresse, bien sûr, mais aussi Gérardmer, Ventron, Saint-Maurice et Bussang. Et les organisations de compétition se multiplient dès les années 30, de manière très artisanale pendant longtemps. Léon Curien se souvient : « Quand il tombait une bonne couche de neige, les responsables des clubs ou les skieurs se téléphonaient pour se donner rendez-vous. Si ce n'était pas à La Bresse, on s'entassait à 12 dans la camionnette de Louis Steimer. Industriel dans le textile et la scierie, il utilisait la fourgonnette de l'entreprise : on se mettait à l'arrière, à 6 par banc de chaque côté et il nous transportait pour une compétition organisée sur le tas ! »



▲ Début 1900 au-dessus des Proyes



▲ Station de Supervallée

Au fur et à mesure, les clubs s'organisent, mettent en place un calendrier, ce qui oblige à chercher des lieux à l'enneigement plus sûr, donc plus en altitude. C'est donc dans la vallée du Chajoux qu'auront lieu par exemple les Challenges Deybach ou la coupe Montefiore.

Les Bressauds circulent toujours avec la fameuse camionnette, pour des déplacements aux allures d'épopées : « Pour le Tour du Markstein, une des premières compétitions de la saison qui avait lieu mi-décembre, on partait à 4 h du matin, on passait par Bussang et Guebwiller et on arrivait vers 9 h. On avait à peine le temps de farter les skis que le départ était donné ! Pas d'échauffement, juste de l'enthousiasme ! » raconte Léon Curien.

Dès les années 50, les sportifs bressauds brillent au niveau national : René Poirot (ski de fond), Marcel Poirot (saut) et Charles Binaux (fond) sont les trois premiers champions de France bressauds, entre 1952 et 1954. Ils ne font qu'inaugurer une longue série de titres puisque le ski bressaud en emportera plus de 150 jusqu'à aujourd'hui.

Les stations de ski

Dans les années 50 et 60, les premiers « Centres de ski » se sont créés pour répondre à plusieurs problèmes : tout d'abord l'hôtellerie, qui jusque-là, n'avait pas de clientèle hivernale à part les sportifs les jours de compétition. Or, chauffer et entretenir des hôtels tout l'hiver sans client n'était plus supportable. Puis le spectre de la fin du textile, qui était l'une des principales richesses de la vallée, et la fermeture d'usines comme la SOPLEC a fait prendre conscience qu'il fallait trouver d'autres voies de développement. D'autre part, les Bressauds commençaient à briller dans les compétitions nationales, mais n'avaient pas de structures dignes de ce nom dans les Vosges. La seule remontée mécanique du massif était à la Schlucht, installée par les Ponts et Chaussées avant la guerre !



▲ Station de Supervallée

En 1954, le premier télésiège est installé dans la vallée de Vologne. Les soucis techniques (le câble glissait sur les poulies sans caoutchouc) n'ont pas permis de continuer au-delà de la première année de fonctionnement.

En 1956, Jean-Marie Remy, trésorier du Syndicat d'Initiative, installe le télésiège des Écorces grâce à une souscription des commerçants de La Bresse. Par manque de neige, le télésiège est déplacé au Brabant, mais les commerçants qui avaient

souscrit déplorent l'éloignement d'avec leurs boutiques. Le télésiège est réinstallé aux Écorces !

En 1957, un fil neige est installé aux Hauts-Viaux par Michel Curien. Il durera 4 ans. Cette même année est fondée l'ESF par Charles Binaux.

En 1960, Jean-Marie Remy se lance dans la création de Supervallée, à la

Merci à Messieurs Léon Curien et Jean-Marie Remy pour l'aide apportée à la réalisation de ce dossier

Tête des Corbeaux. Il cherche avant tout à créer une station, c'est-à-dire un espace pour skier, un restaurant traditionnel et une boutique de location de ski. La première année est catastrophique, sans neige, mais avec des pluies abondantes... La station y gagnera le sobriquet de « Superlavé » !

En 1965, la station déménage pour s'installer au Chitelet, en haut de Vologne : l'endroit y est plus enneigé, avec une meilleure accessibilité, de l'espace pour se garer, des pistes plus longues. Après avoir défriché 15 ha de forêt, le téléski de Supervallée est remonté, d'autres sont installés ; une baraque de la reconstruction est installée au pied des pistes pour vendre de la choucroute aux skieurs.

La même année, Léon Curien, Michel Curien et Gaston Grandperret créent la SARL Téléski du Saichy. Ils utilisent le premier téléski de Vologne pour lancer leur centre de ski au Chajoux. Mais encore une fois, la neige n'est pas toujours au rendez-vous. La SARL Téléski du Saichy monte donc un nouveau projet à Lispach. Les difficultés administratives étant plus raisonnables à l'époque, le dossier est bouclé en 1 an et demi : en décembre 1971, la station de Lispach ouvre ses portes, avec un poste de secours, une location de matériel, et un self-service.

Entre 1960 et 1966, plusieurs essaient aussi de créer leur petite station. Ainsi, deux téléskis desservant 5 pistes sont installés à la Basse des Feignes, mais le manque de régularité de la neige a contraint à abandonner ce projet.

Le Brabant ouvre en 1969 et se maintient aujourd'hui avec ses 3 téléskis et ses 8 pistes.



▲ Station du Saichy



▲ Station de la Basse des Feignes

L'équipement des stations

Le niveau et les attentes des skieurs augmentent plus vite que les capacités d'investissement... « Tous les deux ans, il aurait fallu changer notre matériel », constate Léon Curien. C'est aussi le constat de Jean-Marie Remy : « Quand on a ouvert les remontées mécaniques, ça a attiré des foules, du coup il fallait toujours investir plus, pour aller dans le sens de la demande. »

Pour lui, d'une famille d'hôteliers, la réflexion est globale : il alterne les investissements dans la station et dans l'hôtel familial, pour améliorer en permanence l'accueil et l'adapter aux attentes des clients : passant d'un hôtel de 15 chambres 1*, Les Vallées deviennent un hôtel 2* avec 30 chambres, puis 3* avec 50 chambres, avec piscine, tennis, squash, etc.

La première dameuse apparaît en 1970. Jusque-là, le système était plutôt rudimentaire : une sorte de chariot avec deux bras (un devant, un derrière) et une lame au milieu pour enlever les bosses et les creux. Ensuite, un rouleau à deux bras permettait de damer les pistes... moins efficacement qu'aujourd'hui !

En 1974, à La Bresse-Hohneck, le premier télésiège est installé : il permet de monter 2000 skieurs à l'heure

◀ Station du Brabant

contre 700 pour les meilleurs téléskis, et permet de ne pas couper trop de forêt. Pour rentabiliser cet investissement, il faudrait qu'il serve idéalement toute l'année : une luge d'été est installée dès 1975.

Le problème principal des Vosges reste l'enneigement trop souvent aléatoire. On commence à parler de canons à neige. Les premiers, de conception allemande et semblable à de vieilles marmites, sont installés en 1975. Mais ils sont si coûteux que Charles Binaux, moniteur de ski et capitaine des pompiers, propose de prêter une vieille motopompe des pompiers pour les alimenter ! La neige est difficile à fabriquer avec ce système : parfois, les canons produisent de la glace, parfois de l'eau... Le système sera amélioré grâce à l'informatique qui permet de réguler toutes les données. Désormais, la plupart des domaines sont couverts par des canons à neige (270 pour la seule station de La Bresse-Hohneck).

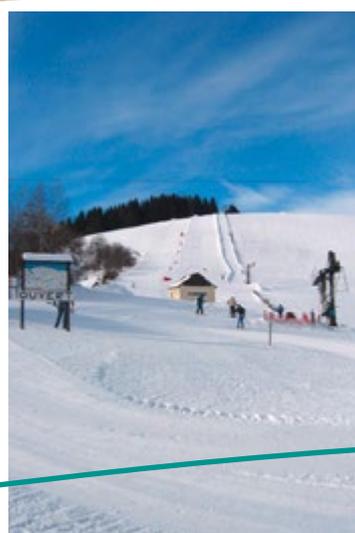
Une dernière évolution notable est celle de l'éclairage des pistes, qui permet d'étaler les arrivées et les départs des skieurs, et ainsi diminuer les embouteillages à l'arrivée et au départ. On peut ainsi skier en nocturne, ou aux aurores à la mode japonaise !

Le centre du Saichy transféré à Lispach

Après la Basse-des-Feignes, après le Brabant, voici La Bresse-Lispach.
Les promoteurs ne sont pas des novices. Ce sont de solides montagnards, bûcheron, hôtelier, moniteur ou spécialiste de travaux en montagne qui, forts de l'expérience limitée mais réelle du Saichy, prennent un nouveau départ en un autre point du

LA BRESSE
"Super-Vallee" : Un espoir certain pour le développement des sports d'hiver bressans

La station de ski des Bouchaux
offrira l'équipement et l'attrait que convoitaient tous les fervents des sports d'hiver



LE DOSSIER



▲ Station de Supervallée



▲ Station de Lispach



▲ Station de La Bresse-Hohneck - Le Slalom (dans les années 70)

▼ Station de La Bresse-Hohneck - Le Slalom (aujourd'hui)

Des pratiques en évolution permanente.

Au début des années 50, il n'existait que deux disciplines : le ski et le saut. Seuls les sportifs locaux les pratiquaient.

Tout au long du siècle, et surtout avec le développement du sport de masse, d'autres disciplines ou pratiques vont naître, liées à 3 facteurs :

- Le ski, comme le tourisme en général, est affaire de mode.
- Les changements dans les matériaux utilisés sont souvent liés aux besoins de performance des compétiteurs, mais se répercutent très vite sur l'ensemble des pratiquants.
- L'évolution du matériel est aussi guidée par la nécessité économique des industriels de renouveler leur offre.

C'est ainsi qu'apparaissent et parfois disparaissent des pratiques comme les grands skis, le monoski, le snowboard (correspondant surtout à une clientèle citadine), les snowblades (patinettes), les skis paraboliques...

Des matériaux en remplacent d'autres : skis en bois, skis métalliques au début des années 60, puis en fibre de verre, et désormais en matériaux composites (polyéthylène, acier, composite, verre-époxy, alliages d'aluminium...).

Le ski de fond, qui a toujours eu sa place dans les Vosges, bénéficie d'un retour en grâce après les JO de Grenoble (1968) auprès des plus sportifs. Ces dernières années, la recherche de stations aux pistes les plus longues possible a cédé la place à la recherche de stations aux équipements de qualité, diversifiées et surtout enneigées (d'où la mise en place de canons à neige) : des pistes plates, des pistes difficiles, d'autres en altitude, des pistes pour enfants, un stand de tir débutant pour l'initiation au biathlon, et même un espace ludique Nouvelle Glisse, plus fun.

Depuis quelques années, le ski de randonnée et le trail (ski sportif de randonnée) redeviennent populaires. Le snowkite, du ski tracté par une voile, a le vent en poupe, mais les Vosges ne disposent pas d'espaces assez grands pour lui permettre de se développer davantage.

En parallèle, depuis une dizaine d'années, la raquette est passée d'un moyen de déplacement à un mode de loisirs. Suivre les circuits balisés est important, car non seulement on





▲ Piste de Vologne vers 1970

risque de déranger la faune, mais surtout il est facile de se perdre et la crête vosgienne est plus dangereuse qu'on ne le présume : des congères peuvent s'effondrer et chuter dans le vide, surtout sur le versant alsacien à pic qui subit les vents d'ouest...

Certains circuits sont même damés, comme la piste piéton/raquette de la forêt blanche.

Et puis, actuellement, la luge prend de l'ampleur. Disposer d'une bonne piste de luge devient incontournable pour une station. D'ailleurs, cette année, une station bressaude va réserver une piste de ski aux luges entre 18h et 20h.



▲ Station du Saichy

Les premiers téléskis

Le système des premiers téléskis est constitué d'un câble qui tourne, supporté par quelques poulies, et de crochets en V dans des ceintures de cuir. Le skieur met la ceinture, bloque le crochet sur le câble, et arrivé en haut, lâche le tout. La ceinture tombe et un employé redescend



les paquets de ceinture ! Ce système était particulièrement dangereux...

▲ Station des Écorces

Favoriser l'apprentissage du ski pour les enfants bressauds :

La ville, en partenariat avec l'ESF, La Bressaude et/ou les stations de ski, met en place différents dispositifs pour permettre l'accès au ski des enfants de La Bresse :

- La gratuité de l'accès aux pistes de ski est accordée aux jeunes de 4 à 16 ans. Cette gratuité est étendue à tous les Bressauds (sans condition d'âge) pour le domaine nordique.
- Les élèves du CE1 au CM2 bénéficient de 8 séances de ski scolaire par année en janvier - février. La commune prend en charge les vacances des moniteurs de ski ainsi que le transport des élèves. Seule la location de matériel reste à la charge des parents avec modulation du tarif selon le quotient familial. En CE1, il s'agit de ski alpin, en CE2 de ski de fond, et les CM1 et CM2 ont le choix.
- La fête du ski scolaire clôt les séances scolaires, avec des épreuves ludiques sur une demi-journée, suivies de la remise des médailles et d'un goûter.

- Le Trophée Nordique des familles : une course conviviale de ski de fond chronométrée avec tir à la carabine laser. L'inscription est gratuite par binôme constitué d'un adulte et d'un enfant de moins de 17 ans.
- La Fête du ski et de la neige : une journée des activités neige où les pistes sont aménagées de façon ludique
- Le Championnat de France de ski des familles : durant plusieurs années, le Championnat de France de Ski des Familles s'est déroulé à La Bresse en collaboration avec la station du Corbier. La convivialité de cette manifestation était due au fait que l'équipe était constituée d'un papa, d'une maman et d'un enfant de moins de 16 ans.



TRIBUNE

Article du Groupe Majoritaire

Donneurs de Leçons....

Décidément, les élus de la minorité aiment bien donner des leçons...

- En s'offusquant du fait que, seule la moitié des conseillers municipaux a pu se rendre disponible à une réunion d'information organisé par la municipalité pour écouter les explications du Conseil Général sur la gestion des Espaces Naturels sensibles.... Nous tenons à rappeler que nous aussi, nous organisons des débats internes dans notre groupe et que tous ont reçu la même information....
- En se gargarisant parce-que 6 conseillers de la majorité ont pu s'exprimer librement après un débat constructif et apaisé... Peut-être auraient-ils dû préciser que de faire vivre la démocratie était aussi un de nos engagements de campagne... Et que nous ne voulions pas résumer le conseil municipal à une chambre d'enregistrement ou certains n'avaient d'autre choix que de voter Pour, et parfois, s'abstenir !
- En construisant des châteaux en Espagne sur le devenir de ces nouveaux Espaces Naturels Sensibles déjà répertoriés ou selon eux, plus rien ne sera possible après que les envahisseurs, nommés Parc des Ballons et Conservatoire des sites, en auront soit disant la gestion exclusive.
- En faisant régner la confusion entre Espaces Naturels Sensibles et Zones Protégées.
- En oubliant de préciser qu'après cet accord de principe, la gestion de ces sites se fera sous convention avec l'ensemble des partenaires, et que la municipalité s'est engagée à négocier au plus juste ces dites conventions et d'en informer le conseil municipal.
- En omettant sciemment, de dire que lors de la réunion d'information, la municipalité avait fait des recherches de solution alternatives, et a d'ailleurs fait chiffrer la remise en état du platelage par les services communaux, pour arriver au même coût de dépenses... Tout cela afin de pouvoir avancer qu'eux seuls avaient demandé la recherche de solutions alternatives.... Mais, bien évidemment, sans en proposer !!!
- En reprenant, une fois de plus, la lecture de notre programme électoral, pour en extraire une proposition, et essayer de faire croire que nous faisons toujours l'inverse de ce que nous avons écrit...

Nous avons fait le choix, après des informations claires et un débat ouvert, de retenir la proposition du Conseil Général qui apporte un concours financier pour rénover le platelage du tour du Lac de Lispach avec en contrepartie, la négociation de conventions partenariales sur la gestion de 3 espaces Naturels Sensibles. Nous veillerons à ce que l'ensemble des utilisateurs de ces espaces soient associés dans la construction de ces conventions.

Précisons qu'un de ces espaces avait déjà été accepté par l'ancienne municipalité en contrepartie du projet de parking de Blanchemer nécessaire à la station de La Bresse Hohneck, mais aussi à un projet de Parc Animalier porté par l'ancienne majorité. Il est vrai que dans ce cas-là, il n'y a avait pas de mainmise sur notre patrimoine puisque c'était LEUR projet !

Pour d'autres projets, pour d'autres financements, l'ancienne majorité a aussi fait le choix de classer des sites, dans l'objectif de conforter les ressources financières de la commune.

Nous assumons et nous rendons compte des conventions signées, mais nous n'acceptons pas les procès d'intentions et la construction de polémiques stériles !

Le groupe de la majorité

Article du Groupe Minoritaire

Les services à la population, un des critères d'attractivité de notre commune

L'attractivité de notre commune, véritable indicateur de sa vitalité, réside dans sa capacité à attirer et favoriser (voire à maintenir) l'implantation de facteurs de production, d'habitants ou de touristes sans oublier l'existence et l'accès à de nombreux services de proximité qu'ils soient sociaux, médicaux, culturels, ou administratifs.

C'est pourquoi, comme bon nombre de nos concitoyens, nous sommes inquiets à ce jour du départ d'un médecin, de l'absence prolongée de deux autres, et des difficultés de recrutement et du manque de stabilité de leurs remplaçants.

Même si un pôle santé est à l'étude au niveau intercommunal, il nous semble essentiel de maintenir sur notre commune un service de santé complet et complémentaire, compte-tenu d'une part de notre configuration géographique en fond de vallée, et d'autre part de l'activité touristique dont les enjeux économiques ne sont plus à démontrer.

Réunir dans un même lieu les professionnels de santé, tous concertés dès le début de la réflexion, pour un service de soins de qualité, tel était notre projet de rénovation de l'ancienne cure.

Ces professionnels, en particulier des kinés, infirmières et pharmaciens se sont impliqués dans une démarche de travail collectif, qui aurait pu se finaliser.

La redistribution des services de santé sur le territoire de la communauté de communes est en cours et la commune devra se positionner. Nous vivons actuellement une phase d'enjeux importants qui vont bien au-delà de quelques intérêts particuliers ou de court terme.

Au travers des cotisations sociales, chacun d'entre nous consacre tous les mois des sommes non négligeables à l'organisation de la santé. Additionnées, elles deviennent colossales, c'est pourquoi il est de notre devoir en tant qu'élus de veiller à la mise en place d'un équilibre local judicieux.

Nous le réaffirmons, l'attractivité et le dynamisme d'une commune résultent également de la conjugaison d'espaces de qualité ainsi que la présence de services dont la densité et la proximité amplifient leur intérêt.

Nous y avons travaillé depuis des années et sommes convaincus que notre commune a des atouts qu'il faut savoir conforter pour renforcer son attractivité dans l'intérêt de tous.

En ce sens, **un service de santé de proximité doit être une priorité.**

NB : Ci-après les propos que nous avons tenus lors de la séance du Conseil Municipal du 17 novembre : «Concernant notre vote contre le sur-classement de notre commune, nous tenons à préciser que ce n'est pas un vote contre la personne du DGS. Nous ne remettons pas en cause le choix de la personne, d'ailleurs nous lui souhaitons une bonne fin de carrière à La Bresse. Ce qui nous dérange, c'est uniquement le niveau du poste qui nous semble surqualifié pour notre commune.»

Les élus de la minorité

“ À l'occasion de cette nouvelle année, **Frédérique Aubert, présidente et Patrice Jacquemin, directeur, présentent leurs meilleurs vœux de bonheur, de bonne santé, de réussite et de créativité à l'ensemble des membres de notre équipe d'administration et d'animation, à nos adhérents et usagers de la Communauté de Communes à nos partenaires institutionnels et privés ainsi qu'à toutes les familles bressaudes.**

Belle année à vous ”

Retour en images sur Dimanche en jeu

Le Dimanche en jeu organisé par la MLC - ludothèque le 16 novembre dernier en partenariat avec la Crèche des P'tits Amis de Oui-Oui a connu un beau succès et un flux continu de familles venues passer un bon après-midi. Merci aux ludothèques de Gérardmer et Remiremont pour le prêt de leurs jeux géants, aux nombreux parents qui ont préparé et animé certains espaces. Un petit clin d'œil particulier à Didier Ducloux à la pâte d'office.



Prochains événements à ne pas manquer en début 2015

- Une exposition du 27 janvier au 8 février « La place du jeu dans notre société d'aujourd'hui », à la Maison de La Bresse, avec un Concours de tarot, belote et tables de poker loisir le dimanche 8 février.
- Le Festival de l'Image et du Voyage : exposition, animations, conférences, spectacle à partir du 3 mars, à la Maison de La Bresse. Reportages-voyages, stands, conversations autour du voyage du 20 au 22 mars, à la Salle des Fêtes.

MLC-CINEMA GRAND ÉCRAN

Semaine du 31/12 au 07/01



LA FRENCH

Sortie : 3 décembre 2014 (2 h 15). Drame français réalisé par Cédric Jimenez avec Jean Dujardin, Gilles Lellouche



PADDINGTON

Sortie : 3 décembre 2014 (1 h 18). Comédie française, américaine réalisée par Paul King avec Ben Whishaw, Nicole Kidman

Semaine du 08/01 au 14/01



LE HOBBIT : LA BATAILLE DES 5 ARMEES

Sortie : 10 décembre 2014 Action, Fantastique américaine réalisée par Peter Jackson avec Martin Freeman, Ian McKellen

PADDINGTON
Voir ci-dessus

Semaine du 15/01 au 22/01



RESPIRE

Sortie : 12 novembre 2014 (1 h 32). Drame français réalisé par Mélanie Laurent avec Joséphine Japy, Isabelle Carré



DE LA NEIGE POUR NOËL

Sortie : 26 novembre 2014 (1 h 16). Animation norvégienne réalisée par Rasmus A. Sivertsen

Afin de permettre à l'équipe de vous proposer les meilleurs films accessibles à notre salle, nous souhaitons programmer sur une période plus courte (4/5 semaines)

Au-delà de cette publication, nous vous invitons à retrouver toute la programmation CINEMA sur www.mlclabresse.com - communication commune avec SITLOR / Office Tourisme La Bresse

En écoutant Résonance FM ou Cocktail FM (places à gagner)

Sur votre Tél portable « application ALLO CINE » (cinéma près de chez vous)

Sur place à la MLC- Maison de La Bresse, au CINEMA Grand Ecran

Sur la messagerie 7j/7 Tél. : 03 29 25 60 38

Auprès de nos partenaires diffuseurs actuels

Collèges et Mairies de la communauté de communes, Syndicats d'initiatives de Cornimont, Saulxures et Ventron, boulangerie Pannivosges Cornimont, base de loisirs de Saulxures, confiserie Bressaude, Bar le Den's, bar Chez Tétin, camping du Haut des Blanches, Le Couarôge, camping Belle hutte, ODCVL Pont du Metty, école de trial Grossepierre, tabac presse Grandemange, hôtel Ibis, Maison de La Presse Courroy Patricia La Bresse.

En guise de nos meilleurs vœux cinéma pour 2015

Félicitations aux cinéphiles locaux qui sont revenus au cinéma durant toute l'année 2014. Nous allons sans doute finir l'année avec 9500/10000 entrées payantes, ce qui n'était pas arrivé depuis longtemps. C'est un très bel encouragement pour notre équipe.

Merci à la Ville de La Bresse (équipement, fonctionnement, entretien du bâtiment et de la chaufferie...) et à la Communauté de Communes (cinéma scolaire) qui soutiennent cette activité culturelle importante pour notre territoire touristique.

Merci aux partenaires « entreprises » qui ont adhéré à l'achat d'une billetterie à tarif réduit afin d'en faire profiter leurs salariés.

Merci pour l'écoute de l'équipe du Groupe Théâtral, avec qui nous avons engagé des discussions afin de disposer du maximum de créneaux sans affecter leur activité (répétitions, décors, théâtre jeunesse, séances).

Enfin, merci à l'ensemble de l'équipe MLC-CINEMA (30 passionnés chargés de la programmation, communication, comptabilité, tenue des caisses, projectionnistes, organisateurs d'événements). Ensemble, nous avons réussi un pari inespéré il y a quelques années encore : 7/8 séances et 2 ou 3 films chaque semaine sans interruption durant toute l'année.

OFFICE DE TOURISME ET LOISIRS

Horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme

Hors vacances scolaires : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Fermé le dimanche.

Point Info Tourisme à la Maison de La Bresse

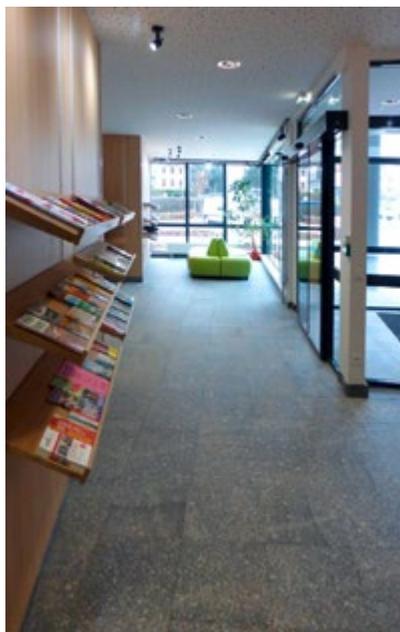
Jusqu'au 1^{er} février : ouvert les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 15h à 18h (fermé le jeudi) - samedi et dimanche de 10h à 18h
Du 2 février au 8 mars : ouvert 7 jours/7 de 10h à 12h et de 16h à 19h

Un nouvel espace d'accueil pour la clientèle

C'est désormais un vaste espace qui est ouvert au visiteur en quête d'informations touristiques.

Le cheminement permet de découvrir en premier lieu des affichages extérieurs, puis une fois à l'intérieur, les dépliants sont classés par thématique. Un espace de détente permet de consulter en toute tranquillité avec un accès libre à une tablette numérique. Les enfants disposent eux d'un espace de jeux pour patienter en toute tranquillité...

Un écran appelé « vitrine numérique » diffuse de l'information 24h/24 et permet au visiteur de disposer de renseignements à toute heure.



Domaine Nordique La Bresse-Lispach

Achat de vos forfaits nordiques en ligne

En quelques clics, rechargez votre carte à puce sur www.labresse.net pour éviter le passage en caisse.

Les forfaits « multi jours » et « journée » peuvent également être achetés sur www.labresse.net

Pour suivre l'état d'enneigement

Pour suivre en direct les conditions météo au départ de La Bresse-Lispach, connectez-vous sur www.labresse.net

- webcam pour un aperçu du départ des pistes en temps réel
- bulletin d'enneigement mis à jour quotidiennement à 8 h.

Les dates 2015 à retenir

Dimanche 18 janvier : Fête du ski et de la neige.
Dimanche 22 février : la Trace Vosgienne
Samedi 7 mars : 3^e édition du duathlon des neiges



Espace Loisirs Patinoire : les enfants d'abord



Pour répondre aux attentes des familles accompagnées d'enfants, l'Office de Tourisme et Loisirs met en place des créneaux et des animations spécifiques :

■ Le créneau « Spécial Petits Patineurs » est destiné aux enfants de moins de 10 ans, qui, accompagnés d'un adulte, souhaitent débiter le patinage en toute sécurité. Durant 1 heure, la patinoire leur est réservée et du matériel d'apprentissage leur est gracieusement prêté (en fonction des disponibilités). Des parcours ludiques sont matérialisés pour que l'apprentissage rime avec plaisir.

Tous les dimanches de 9h30 à 10h30 – Pendant les vacances, créneaux supplémentaires les lundis et vendredis à la même heure

■ Le pack patinoire + crêpe est destiné aux enfants et familles souhaitant passer un après-midi récréatif. Tous les mercredis de 14h à 16h, une offre comprenant l'entrée à la patinoire avec location des patins et une crêpe sucre ou chocolat est à seulement 6,50€ par personne.

Toute l'information sur www.labresse.net ou au 03 29 25 37 37 ou 03 29 25 41 29

Complexe piscine loisirs / nouvelle billetterie

Depuis le 20 octobre dernier, comme vous avez pu le constater, un nouveau système de billetterie a été mis en place au complexe piscine à la place du vieux logiciel datant de 1994, date d'ouverture de la piscine.

Après quelques semaines de fonctionnement, nous souhaitons apporter quelques informations et précisions complémentaires aux usagers de la piscine sur ce nouveau dispositif.

Choix du matériel/explications :

Pour cet investissement, nous avons choisi de travailler avec la société Team Axess qui a équipé les caisses de ski de fond et de la patinoire, par souci de cohérence et d'économie d'échelle.

Le fait de disposer du même outil de gestion est pour l'Office de Tourisme et Loisirs (OTL), un réel avantage au quotidien pour la comptabilité, ainsi que pour la clientèle qui pourra avec une seule carte pratiquer les activités ski de fond, patinoire et piscine.

De plus, le rechargement de cette carte pourra se faire en ligne sur internet avec une possible commercialisation avec de l'hébergement par la centrale de réservation.

Une carte à points : pourquoi ?

Le système mis en place par Team Axess fonctionne avec un logiciel de crédit de points et nous avons dû intégrer cet aspect technique dans notre tarification.

Pour l'achat d'un abonnement (piscine, tennis, espace forme, musculation) vous êtes crédités d'un certain nombre de points.

Bien entendu, le nombre de points correspond à un certain montant en euros selon l'activité, les créneaux horaires et le type d'abonnement.

Le contrôle des cartes se fait à l'entrée des vestiaires et ne permet plus de ce fait de différencier les entrées de moins de 1 h 15 de celles en accès illimité.

Grille tarifaire/comparative :

	ANCIEN ABONNEMENT					NOUVEL ABONNEMENT		
	Basic	Basic	Fidélité	Fidélité	Espace Forme	Abonnement 50 €	Abonnement 30 € à partir du 20/12/14	Horaire promo
	- 1 h 15	+ 1 h 15	- 1 h 15	+ 1 h 15				
RESIDENT La Bresse Entrée piscine enfant	1,35 €	2,71 €	1,13 €	1,87 €		2,27 €	2,27 €	1,27 €
RESIDENT La Bresse Entrée piscine Adulte	2,11 €	4,21 €	1,87 €	3,75 €	4,98 €	3,57 €	3,57 €	2,00 €
Non-résident La Bresse Entrée piscine enfant	1,65 €	2,92 €	1,39 €	2,68 €		2,58 €	2,58 €	1,44 €
Non-résident La Bresse Entrée piscine Adulte	2,53 €	4,74 €	2,20 €	4,16 €	4,98 €	3,97 €	3,97 €	2,22 €
Espace forme						5,00 €	5,00 €	

Grille tarifaire comment bénéficier des meilleurs tarifs :

Nous avons souhaité faire bénéficier à notre clientèle, et au quotidien, de tarifs très préférentiels sur certains créneaux horaires.*

- les lundis, mardis et jeudis : de 17 h à 19 h
- les mercredis : de 12 h à 12 h 30 et de 17 h à 19 h
- les vendredis : de 19 h 30 à 21 h 30
- les samedis : de 10 h 30 à 12 h et de 16 h à 18 h
- les dimanches : de 9 h à 9 h 30

N'hésitez pas à en profiter !

* Ainsi, les tarifs préférentiels sont accordés pour toute entrée à la piscine

Autres avantages de la nouvelle carte :

Les nouvelles cartes d'abonnement piscine permettent de bénéficier de tarifs particulièrement attractifs à la patinoire (-35% et plus avantageux que ceux de l'année passée).

A court terme une seule carte nominative pour le ski de fond, la patinoire et la piscine, rechargeable sur internet en ligne.

Cette grille tarifaire se situe dans la moyenne des prix pratiqués dans les piscines limitrophes et comparativement à l'offre proposée à la clientèle.

Les travaux d'amélioration du complexe piscine loisirs sont terminés avec le relookage des façades, l'isolation de certains murs extérieurs et le nouveau traitement de l'eau avec un système à l'ozone, avec moins de chlore pour plus de confort pour les baigneurs et le personnel de surveillance.

Ce nouveau procédé du traitement de l'eau devrait générer, outre un confort appréciable pour les utilisateurs et le personnel, des économies conséquentes d'énergie, d'eau... indispensables pour améliorer la gestion financière de la piscine.

DANS LE RETRO

Avec le Club Vosgien..., ça marche !

L'année 2014 est à marquer d'un houx d'or dans les annales du Club, car deux manifestations importantes ont été parfaitement organisées dans l'enthousiasme général et à la satisfaction des bénévoles comme des participants.

Le 90^e anniversaire du Club, après quelques mois de préparation, a été un succès, grâce au temps favorable et à une large participation (plus de 400 personnes).

L'anniversaire de l'évacuation de 1944 a été commémoré en parcourant le trajet de La Bresse à Xoulces par le col de la Vierge et Blanfaing. Par devoir de mémoire, près de 400 personnes de tous âges, venues de La Bresse et d'ailleurs, ont suivi le trajet initialement emprunté par les 800 personnes chassées de leur foyer par l'ennemi. D'autres les ont rejoints à la stèle du col de la Vierge. Que de souvenirs évoqués et d'émotion ressentie dans la foule !

Que les organisateurs de ces manifestations soient ici remerciés, ainsi que les nombreux participants qui sont tous invités à la prochaine Assemblée Générale du Club qui aura lieu le samedi 17 janvier 2015, à 15 h à la Halle des Congrès.



École et collège Saint-Laurent

Noël à la maternelle

À la maternelle, les enfants de l'école Saint-Laurent ont commencé leur cheminement vers Noël. Ils ont fabriqué eux-mêmes les calendriers de l'avent : pour les plus petits, ce sont des étoiles (peintes de couleurs vives et décorées) réalisées avec des bâtonnets de bois.

Quant aux plus grands, ils ont utilisé des rouleaux de cartons

(peints de différentes couleurs) et du papier pour en faire des petites maisons.

Chaque jour, un enfant de chaque classe repart avec sa réalisation accompagnée d'un chocolat.



Résultats du concours Castor informatique

Le 19 novembre dernier, 43 élèves de troisième ont participé au concours Castor.

Ce concours vise à faire découvrir aux jeunes l'informatique et les sciences du numérique.

C'est une autre façon d'aborder les mathématiques et l'informatique, une autre façon de réfléchir, de motiver les élèves, tout particulièrement les élèves intellectuellement précoces souvent animés d'un esprit de compétition et très friands de questions relevant de la logique.

Plusieurs élèves se sont particulièrement distingués, notamment Adrien Lecomte et Amaury Claudel qui enregistrent un score de 187 sur 188 points, ils se classent 111^e sur 81 587 participants. Fabien Faure et Félix Boulas n'ont pas démerité en se classant à la 2 807^e place avec un score de 164 points. Trente élèves se classent dans la première moitié du classement.

Bravo à tout le monde pour ces excellents résultats !

Visite à Verdun

Les élèves de cycle 3 de l'école Saint-Laurent sont allés à Verdun découvrir ce qu'avaient vécu les soldats de la Première Guerre, il y a près de 100 ans. Les visites du village détruit de Fleury, de la citadelle, du fort de Douaumont et de l'ossuaire de Douaumont ont été pour les enfants une découverte explicite et impressionnante d'une sombre page de notre histoire.



Ecole maternelle « La Tourterelle »

Visite de la déchetterie

C'est avec 2 sacs remplis de déchets que les enfants de la classe des grands de l'école maternelle « La Tourterelle » sont arrivés, jeudi 4 décembre, pour visiter la déchetterie. Profitant de la fermeture au public, ils ont été reçus par Antoine Claudel, responsable des déchetteries de la communauté de communes. Cette visite venait finaliser les séances réalisées en classe sur la matière et le recyclage. En passant devant chaque benne, les petits écoliers ont écouté avec attention M. Claudel et ont jeté leurs déchets au bon endroit ! Ils ont même appris le devenir des déchets. En effet ce n'est pas sans surprise qu'ils ont découvert que les bouteilles plastiques pouvaient servir à la confection de vêtements !

Ravis de leur visite et prêts à revenir avec leurs parents, les enfants ont bien retenu les 3 mots importants : recycler, valoriser et dépolluer.



Météo de l'automne

Une météo automnale ensoleillée pour l'année 2014 !

Valeurs de septembre - octobre - novembre 2014 (*Rappel 2013*)

Température (°C)	Maxi	29,77 (31,61)
	Mini	-2,1 (-7,77)
	Moyenne	11,2 (9,3)
Pression hPa (mmb)	Maxi	951,2 (952,8)
	Mini	919,3 (917,9)
	Moyenne	939,1 (939,8)
Hygrométrie (/100)	Maxi	93,8 (94,8)
	Mini	35,9 (23,5)
	Moyenne	80,8 (83,9)
Pluviométrie (mm)	Total	122,60 (NC)
Ensoleillement (kW/m ²)	Total	2 166,50 (1 810,55)
Vitesse vent (km/h)	Maxi	50,76 (56,88)
	Moyenne	3,63 (6,79)

La Régie Municipale d'Électricité fête la Saint-Éloi

Samedi 15 novembre, les membres du Conseil Municipal, les membres du conseil d'exploitation, les salariés actuels et anciens de la Régie Municipale d'Électricité de La Bresse se retrouvaient pour fêter la traditionnelle Saint-Éloi.

Pour l'occasion, le manager Philippe Gegout a passé en revue les faits marquants de cette année 2014. À commencer bien sûr par l'élection d'une nouvelle équipe municipale et l'embauche d'une employée au 3 novembre 2014, Élodie Géhin, qui vient renforcer le pôle administratif.

Les travaux se sont concentrés sur la maintenance des centrales hydrauliques. L'activité sur la partie réseau électrique a été plus faible. Côté perspectives, le grand défi à relever sera la fin programmée au 31 décembre 2015 des tarifs réglementés de vente d'électricité pour les contrats ayant une puissance importante (supérieure à 36 kVA). La Régie devra développer ses compétences commerciales pour proposer des offres de marché compétitives permettant de conserver ses clients.

Jérôme Mathieu, Président du Conseil de Régie a ensuite remercié l'équipe pour son dynamisme et sa motivation. Il a également rappelé l'intérêt pour la population bressaude de disposer de la Régie Municipale et réaffirmé la volonté des élus de mettre tout en œuvre pour maintenir ce service de qualité et de proximité pour les habitants.

Hubert Arnould, Maire, a évoqué la mauvaise météo estivale qui n'a pas attiré les touristes, mais qui a contribué à une bonne production d'électricité cet été. Il a aussi mis l'accent sur le travail accompli par le personnel, avant de présenter le nouveau Directeur Général des Services, Étienne Cuny.



Jérôme Mathieu et Hubert Arnould ont profité de l'occasion pour saluer les carrières de Dominique Marchal et Philippe Gegout pour leurs 20 et 30 années respectives de travail au service des industries électriques et gazières. Ils ont reçu la médaille de bronze et de vermeil.

La soirée s'est poursuivie en toute convivialité autour d'un excellent repas.

DANS LE RETRO

Sainte-Barbe et Sainte-Cécile



Comme chaque année, les sapeurs-pompiers pour la Sainte-Barbe et les musiciens de l'Harmonie Jeanne d'Arc pour la Sainte-Cécile se sont réunis pour des célébrations communes. Ces fêtes ont été l'occasion de distinguer les promus et médaillés de l'année 2014 chez les pompiers, et les plus fidèles musiciens de l'orchestre.



Visite à Durbuy et à la Roche en Ardenne

Hubert Arnould, Maire de La Bresse, Alexandrine Ducret, Adjointe à la Culture et Christian Claudel se sont rendus à Durbuy et à la Roche en Ardenne pour développer des projets entre ces différentes communes.



La délégation a pu échanger avec quelques élus comme Francis Dumoulin, Échevin (adjoint) de Durbuy, les responsables de l'Office du Tourisme et Guy Gilloteaux, Bourgmestre (maire) de la Roche.

Il a été envisagé un rapprochement entre les écoles sur une œuvre artistique commune, une représentation de Durbuy au salon des vins, un chemin des sculptures qui démarrerait de La Bresse et irait jusqu'à Durbuy et la Roche en Ardenne via Lunéville... D'autres partenariats sont en projet et seront développés dans l'avenir.



PELLETS
Fabriqués à La Bresse
19 Ch. Eugène Antoine
06 86 44 99 68



Illico perso
ATELIER
Communication Visuelle
Impression tous supports
Particuliers-Entreprises-Clubs-Assos
Cadeaux personnalisés
Design
Déco

BOUTIQUE
9 Rue de l'Eglise
88 250 LA BRESSE

illicoperso@free.fr 09 80 66 44 22

D'une terre à l'autre : écrire en paysages avec les Mots Tissés

C'est le voyage que les participants de l'atelier d'écriture ont vécu mardi 18 novembre dernier, en se déplaçant à La Maison de La Bresse. Le défi était d'importance puisqu'il s'agissait d'écrire en s'inspirant de la somptueuse exposition photographique de Pierre Colin «de la République dominicaine aux Vosges». Voyager et faire entrer en résonance deux domaines de création qui ce jour-là, ont eu l'opportunité de s'interpeller, de se compléter. Les Mots Tissés n'en étaient pas à leur premier essai, puisque la création croisée entre les univers artistiques (œuvres picturales, installations...) ont déjà servi de support à leurs écrits. Guidés par Annie Aucante, les participants ont pratiqué avec délice le dialogue entre l'écriture et les photographies de Pierre Colin. Œuvres qui par moments s'offraient à eux ou se dérobaient à d'autres. Le face à face avec les paysages et les portraits de l'artiste a permis de faire sonner les mots que chacun porte en soi.

Contact : les Mots Tissés : 03 29 25 96 09



Visite de Machais



Alix Badré, conservatrice du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges et Arnaud Flotzer technicien, ont proposé une visite enrichissante de la tourbière de Machais aux élus du Conseil Municipal.

Marché de Noël

Le traditionnel marché de Noël s'est déroulé le week-end du 6 et 7 décembre à la Halle des Congrès. Une trentaine d'exposants a pu mettre en valeur ses talents qui ont été salués par M. le Maire lors de l'inauguration. Les produits exposés ne manquaient ni de goût ni de charme. Les ateliers récréatifs étaient proposés par la Maison des Loisirs et de la Culture. Le tout dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



Optique Lemesle
27 Quai des Irancés
88250 LA BRESSE
0329256070

Krys™

Nouveaux horaires!
Désormais,
notre équipe vous accueille
également le lundi
de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 18h00.

GRAND DESTOCKAGE 20% 30% 50%

**Bricolage - Luminaire - Art de la table et culinaire
Décoration - Cadeaux - Petit-électroménager**

CATENA 10, rue Paul Claudel
88250 LA BRESSE
Tél : 03 29 25 41 36 (9/12 h - 14/19 h.)



DANS LE RETRO

Départs en retraite à l'École publique

Vendredi 14 novembre, deux enseignantes désormais à la retraite ont été honorées à la Mairie par la municipalité, la commission scolaire, les équipes enseignantes des écoles publiques de La Bresse, d'anciens collègues, le personnel communal des écoles, la famille et les amis.

Jacqueline Poirot était enseignante à l'École publique élémentaire de 2002 à 2014, et Évelyne Cuny à l'École du Chajoux de 1980 à 2003 puis à l'École maternelle La Tourterelle jusqu'en 2011. Après avoir été vivement remerciées par Monsieur le Maire pour les années passées au service des enfants de notre commune, elles ont pu profiter d'un moment de convivialité et faire un clin d'œil poétique à leurs collègues en exercice.



SKI CLUB - SECTION NORDIQUE

Un gros capital confiance

Les premières courses sur neige ont déjà eu lieu pour certains à l'instar d'Adrien Mougel qui évolue à présent dans un nouveau team et s'est élancé fin novembre sur des courses FIS en Norvège avec de bonnes sensations. Le bilan de la préparation 2014 est excellent pour toute l'équipe des nordiques et fait honneur aux magnifiques



places nationales et mondiales de l'hiver dernier : les fondeurs sont en forme, les biathlètes ont été performants sur les courses d'automne, les minimes qui viennent gonfler l'effectif sont déterminés à suivre la cadence... La confiance est optimale pour l'hiver à venir.

▲ *Stage estival à Font-Romeu Pyrénées Orientales les Nordiques sont fin prêts pour l'hiver*

ÉTAT CIVIL novembre



Naissance

- **Léonie**, née le 29 novembre 2014 à Remiremont, fille de Jérôme Mathieu et de Laëtitia Vincent.

DÉGÈS

- **Clotilde Laurent**, âgée de 87 ans, domicilié à la maison de retraite de Cornimont, décédée le 9 novembre 2014 à Remiremont, veuve de Robert Mansuy.
- **Georges Léon Chevrier**, âgé de 83 ans, domicilié 4 rue des Gettes, décédé le 10 novembre 2014 à Remiremont, époux de Marie-Claire Amet.
- **Jean-Louis Pierre Ghislain Jennequin**, âgé de 67 ans, domicilié 20 route de Niachamp, décédé le 2 décembre 2014 à Remiremont, époux de Bernadette Guyot.
- **Michel Marie Denis Vasson**, âgé de 65 ans, domicilié à Vincennes (Val de Marne), décédé le 6 novembre 2014 à Vincennes, divorcé.
- **Pierre Maurice Lemaire**, âgé de 93 ans, domicilié 19 rue des Champions, décédé le 2 décembre 2014 à Remiremont, époux de Renée Geisert.
- **Reine Antoinette Joly**, âgée de 100 ans, domiciliée 32a rue de la Clairie, décédée le 5 décembre 2014 à La Bresse, célibataire.
- **Marie-Joséphine Agathe Thomas**, âgée de 92 ans, domiciliée 32a rue de la Clairie, décédée le 5 décembre 2014 à La Bresse, veuve de Gilbert Bonne.

KARAM'ELLE

Prêt à porter Féminin & Accessoires

SOLDES D'HIVER

Du 2 JANVIER AU 12 FÉVRIER 2015

-30% -20%

Sur les sacs à main et bijoux fantaisies

5, Place du Champstel
88250 La Bresse

Tél. : 03 29 23 91 60



INFOS PRATIQUES

Services communaux

Mairie : 03 29 25 40 21

Du lundi au vendredi : 9h-12h15 et 14h-17h

Samedi : 9h-12h

Astreinte des adjoints : 06 08 57 51 94

Services Techniques Municipaux :

03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Service urbanisme et gestion du patrimoine :

03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et sur rendez-vous, 14h-17h les lundi, mardi, jeudi et vendredi

Régie Municipale d'Électricité : 03 29 25 54 00

Du lundi au vendredi : 7h30-12h et 13h30-17h

Syndicat Intercommunal d'Assainissement :

03 29 62 54 21

24 rue de la 3^e DIA, 88310 Cornimont

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

Numéros d'urgence

Urgences à domicile : 15

Pompiers et urgences sur la voie publique : 18

Gendarmerie : 17

En dehors des heures d'ouverture, pour toute urgence :

Service des eaux : 06 08 23 56 53

Bâtiments communaux : 06 07 96 51 26

Membres de la municipalité : 06 08 57 51 94

Services sociaux

Relais Services Publics

Maison de La Bresse, 7A rue de la Clairie,

03 29 23 05 78

Du lundi au vendredi : 8h45-12h

ADMR

permanence téléphonique : **03 29 25 43 77**

au bureau les après-midis : **03 29 25 62 60**

Adavie : 03 29 35 23 06

Services médicaux

Service Médi-Garde

(nuit, dimanche, jours fériés) : **0820 33 20 20**

Pharmacie de garde : numéro Audiotel 3237

Médecins

Dr Ménière - Dr Arnould

11 rue de l'Église - **03 29 25 40 09**

Sur rendez-vous, 8h-11h et 15h-18h.

Fermé le mercredi après-midi et le samedi

Dr Leroy

2 rue Joseph Remy - **03 29 25 40 87**

Tous les matins : 8h30-10h30, les après-midis

(sauf le jeudi) sur rendez-vous : 17h-18h30

Dr Hofgaertner

2 rue Joseph Remy - **03 29 25 35 35**

Le lundi : 10h30-12h et 14h-16h

Le mardi et mercredi : 10h30-12h

Le jeudi, vendredi et samedi : 8h-9h30

Sur rendez-vous, mercredi, jeudi, vendredi : 17h-19h

Infirmières

Valérie Flieller

28 rue des Proyes - **03 29 25 65 49**

Nathalie Poirot

12 rue Mougel Bey

03 29 25 63 96 - 06 07 82 92 35

Pharmacies

Pharmacie Doridant-Marion

19 quai des Iranées - **03 29 25 40 65**

Du lundi au samedi : 8h30-12h15 et 14h-19h15

Pharmacie du Hohneck

23 rue Paul Claudel, **03 29 25 41 13**

Du lundi au samedi : 8h30-12h et 14h-19h

Ambulances - Taxi - VSL

Taxi Denis : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95

Transmosel SARL : 03 29 25 60 60

Nuit (20h à 8h), dimanche et jours fériés : faites le 15

Horaires complexe piscine loisirs

2A rue des Proyes - 88250 LA BRESSE - Tél. : 03 29 26 21 20

Site internet : www.labresse.net - E-mail : piscine@labresse.fr

Horaires du samedi 3 janvier 2015 au vendredi 6 février 2015

Vous pouvez réserver le sauna et le hammam en dehors de ces heures et pendant les heures d'ouverture piscine

	Nouveau : Créneaux promotionnels ▼		
	Piscine - musculation - UV	Sauna Hammam	
lundi			
mardi	16h30 à 19h	16h30 à 19h	De 17h à 19h
mercredi	10h30 à 19h		Entre 12h et 12h30 et de 17h à 19h
jeudi	16h30 à 19h		De 17h à 19h
vendredi	16h30 à 21h30	16h30 à 21h30	De 19h30 à 21h30
samedi	10h30 à 12h30	14h à 18h	De 10h30 à 12h et de 16h à 18h
dimanche	9h à 12h30	10h à 12h	De 9h à 9h30

Horaires espace loisirs patinoire

Horaires du 5 janvier au 1^{er} février 2015

	Tout public	Pack Patinoire+Crêpe*	Spécial Petits Patineurs*
lundi			
Mardi			
Mercredi	14h à 19h	14h à 16h	
jeudi			
vendredi			
samedi	14h à 19h		
dimanche	10h30 à 19h		9h30 à 10h30

Horaires du 2 février au 8 mars 2015

	Tout public	Pack Patinoire+Crêpe*	Spécial Petits Patineurs*	Spécial Disco**
lundi	10h30 à 19h		9h30 à 10h30	
Mardi	14h à 19h			
Mercredi	14h à 19h	14h à 16h		19h à 20h
jeudi	14h à 19h			
vendredi	10h30 à 19h		9h30 à 10h30	
samedi	14h à 19h			
dimanche	10h30 à 19h		9h30 à 10h30	

* Infos en pages intérieures

** Musique et jeux de lumière pour les adultes et enfants de plus de 10 ans

Fermeture de la patinoire le dimanche 15 mars à 19h

Horaires déchetteries

Niachamp à La Bresse		
Jour	Matin	Après-midi
Lundi		14h - 18h
Mardi	8h30 - 12h	14h - 18h
Mercredi	8h30 - 12h	14h - 18h
Jeudi		
Vendredi	8h30 - 12h	14h - 18h
Samedi	8h30 - 12h	14h - 17h

Blanfin à Saulxures-sur-Moselotte		
Jour	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 - 12h	
Mardi		
Mercredi	8h30 - 12h	14h - 18h
Jeudi	8h30 - 12h	14h - 18h
Vendredi	8h30 - 12h	14h - 18h
Samedi	8h30 - 12h	14h - 17h

Permanences des élus

Hubert Arnould - Maire Reçoit sur rendez-vous

Maryvone Crouvezier - 1^{re} Adjointe, finances Mercredi de 10h à 12h

Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies Lundi de 15h à 17h sur rendez-vous

Geneviève Demange - Adjointe à la population Mardi de 10h à 12h

Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement Jeudi de 10h à 11h

Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux écoles Lundi de 10h à 12h

Jean-François Poirot - Adjoint à la voirie et aux bâtiments Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous

Elisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines et à la communication Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous

Loïc Poirot - Adjoint aux sports et au tourisme Vendredi de 14h à 17h sur rendez-vous

AGENDA



Jusqu'au 8 mars, l'exposition Tout est Art-Fer est visible à la Maison de La Bresse. Originales, inattendues, ingénieuses, les sculptures d'Alain Meignien sont à l'image de leur créateur. Simplicité et mouvement sont les maîtres-mots de l'artiste qui donne une deuxième vie à des objets métalliques devenus inutiles en les transformant en œuvres d'art.

Ne manquez donc pas de fer cet hiver :
Alain Meignien offre une cure de santé à votre imaginaire !



Et n'hésitez pas à y revenir régulièrement : en effet, pas moins de 7 expositions parallèles se succèdent dans la deuxième salle. Photographies, peintures, sculptures, aquarelles, il y en a pour tous les goûts.

Entrée libre.

Horaires d'ouverture jusqu'au 1^{er} février :

Du lundi au vendredi de 15h à 18h

Samedi et dimanche de 10h à 18h

Fermé le jeudi

◀ Du 5 au 15 janvier : Ghislaine et Dany Gehin, Camille Hoën
et du 16 au 25 janvier : Jean-Michel Aubry (techniques mixtes)

CULTURE

■ du 15 déc au 8 mars 2015

Exposition de Alain MEIGNIEN

Exposition Tout est Art-Fer

Maison de La Bresse

Infos : Mairie-Service communication
03 29 25 40 21

info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ 11 au 16 janvier

Festival d'accordéon

« Accords des montagnes »

Gala International Dansant

Halle des Congrès 11 jan - 15h - 20h

Concert découverte

Salle des fêtes 13 jan - 20h 30

Gala régional dansant

Halle des Congrès 15 jan - 15h - 20h

Animatons musicales

Hôtels-restaurants partenaires
..... tous les soirs

Infos : Frédéric BUCH

www.accordsdesmontagnes.com

Réservations tarifs préférentiels :

Office de Tourisme - 03 29 25 41 29

LOISIRS

■ 02, 09, 16, 23, 30-janv et 06-févr

Soirée piscine + pizza

Piscine à partir de 18h

Infos : Piscine - 03 29 26 21 20

■ 07, 14, 21, 28-janv et 04-févr

Pack Patinoire + crêpe

Espace Loisirs et Patinoire 14h - 16h

Infos : Patinoire - 03 29 25 37 37

■ 18-janv

Fête du ski et de la neige

Animations sur les pistes de ski

La Bresse Lispach - La Bresse Hohneck

Infos : Office de Tourisme

03 29 25 41 29

SPORTS

■ 02-janv

Spectacle de patinage artistique avec la Cie
Le Patin libre

Halle Patinoire 18h 30 - 19h 15



Infos : Mairie-Service communication
03 29 25 40 21

info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ 1-févr

Compétition de ski de montagne

Rainkopfraid

Course de ski de montagne

Départ et arrivée Pont de Blancherem
avec passage au Rainkopf 9h

Infos : Club Alpin Français

http://clubalpin-hautes-vosges.ffcam.fr

